

Les débuts d'une grande oeuvre : I

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 40

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III. Quoi que vous fassiez, faites-le de toutes vos forces.

IV. Ne faites usage d'aucune espèce de bois-son éni-vrante.

V. Espérez, sans être trop visionnaire.

VI. N'éparpillez pas vos efforts.

VII. Ayez de bons employés.

VIII. Faites de la publicité.

IX. Soyez économe.

X. Ne comptez que sur vous-même.

Le nouveau tram à Ouchy.

L'autre jour encore il était à l'essai : c'était comme une grande boîte trop neuve et trop jaune qui, lentement, dévalait la route d'Ouchy et qui, à chaque manquement des freins, soulevait un gris nuage de poussière.

On restait sur place, on accordait un coup d'œil à cette « première », puis on passait, après avoir remarqué l'air digne et sacerdotal du conducteur, et les figures graves de quelques messieurs.

Mais d'autres exultaient ! Le petit peuple de la rue, les mômicions aux culottes fendues, aux mollets tannés, les petits pirates, amateurs de choses drôles ou sensationnelles et qui, nez au vent, ont toujours l'air de les quêter.

« Le v'là ! le v'là ! » Toute une horde l'attendait, le cou tendu, les yeux fixés sur le tournant du boulevard de Grancy.

Le v'là ! Ce furent là les deux mots, expressifs en leur simplicité, qui m'apprirent qu'Ouchy possédait un tram. Tout à coup, il apparut au contour — la petite bande des nez sales se prit à trépigner ; — lentement d'abord, il descendit la rampe. Alors on lui vit une escorte : la horde hurlante des mômicions — moineaux piaillants des trottoirs — dévala derrière lui, avec des clameurs victorieuses et des gambades folles ! Il descendait, le tram jaune, un peu comme un triomphateur ; à la hauteur des Jordils, il eut comme un renflement de gloire, et comme un regard de pitié pour la pauvre petite « ficelle », qui rampait là-bas, au ras de la terre.

Ouchy a un tram. Depuis aujourd'hui il est en service régulier ; même, — est-ce une hantise ? — mais il me semble que pour ceux qui l'entendent, il ne fasse que monter et descendre ; c'est qu'on n'a pas encore l'oreille faite à ce grondement plutôt désagréable qui passe par toutes les nuances du crescendo et du decrescendo.

Eh bien, moi, je la regrette, ma bonne vieille route d'Ouchy, blanche de poussière, rude de cailloux ou bien ruiselante de pluie et qui, par son calme, vous donnait encore l'illusion qu'on habitait la campagne.

Le soir, elle avait parfois quelque chose d'idyllique ; c'était comme un large ruban de poussière qui, là-bas, descendait au lac bleu ; et ce bout de lac entrevu enfermait en lui comme une promesse d'oasis, fait de douceurs fraîches, d'horizons roses et de petites vagues bleues,

Maintenant le tram jaune y grondera trop souvent, sur la vieille route.

Et sur leurs sièges, il m'a semblé que les cochers avaient des airs mélancoliques ; leurs fouets ne lancent plus de joyeux et savants clapotis, où la mère dessine dans l'air de bizarres et fugitifs serpentins ; on sent que quelque chose a passé là-dessus : les princes déchus doivent avoir un peu de ces affaissements-là !

Que voulez-vous, il faut une habitude à tout ! Mais j'en entends, j'en entends, des gens raisonnables et rassis ; ils me parlent d'utilité publique, de confort et de progrès... et je baisse la tête ; et l'un d'eux (c'est comme un

cauchemar) m'a saisi par un bouton de ma jaquette, et j'entends la voix, ô si sarcastique et narquoise : « Nous ne sommes plus, monsieur, au temps des chalumeaux bucoliques, des virgiliennes et des oliviers de la bleue Campanie d'autrefois !... Nous sommes en 1903 ! »

C'est vrai, nous sommes en 1903. Heureux petits pirates, qui ne sentez pas encore et ne sentirez peut-être jamais la mélancolie des choses qui passent. P. S.

Dépêchons-nous, alors ! — Ma fille, dit une mère, le mariage est l'acte le plus sérieux, le plus grave au monde, on ne saurait trop y réfléchir, d'autant plus que les hommes deviennent de jour en jour plus mauvais.

— Mais alors, maman, il faudrait au contraire se marier le plus vite possible.

La viande fraîche. — Un voyageur à l'aubergiste du Cheval-Gris :

— J'ai demandé de la viande fumée et l'on m'apporte de la viande fraîche !

— Oh ! monsieur peut-être sûr qu'elle n'est pas précisément fraîche, c'est d'une bête que j'ai tuée le mois passé.

Les noix bien gardées. — Le petit Chouchou à son grand-oncle :

— Est-ce que tu veux croquer une noix ?

— Non, merci, mon enfant, je suis trop vieux et n'ai plus de dents.

— Alors, je te donnerai à garder toutes mes noix.

Les débuts d'une grande œuvre.

Le Congrès de la paix, tenu à Rouen, ces derniers jours, a terminé ses travaux au Havre, le 27 courant. Au banquet de clôture, disent les dépêches, le ministre français du commerce a déclaré qu'il était venu, non point pour discuter le détail des résolutions, mais pour apporter au Congrès l'expression des sympathies du gouvernement français pour l'œuvre qu'il poursuit.

La question de la paix fait tous les jours du chemin ; il est doré et déjà permis d'entrevoir le triomphe final d'une idée dont un groupe d'hommes dévoués, groupe tout petit d'abord, mais qui grandit, grandit sans cesse, s'est fait le persévérant défenseur.

C'est en Suisse, à Genève, que se tint, en 1867, le premier congrès de la paix. Garibaldi y assistait. La présence à Genève de l'illustre soldat de la liberté, et ses discours où peut-être la mesure manquait un peu, provoquèrent des manifestations au premier abord enthousiastes et sympathiques, en dernier lieu hostiles. La division se mit au camp des champions de la paix et de la liberté ; les séances du Congrès devinrent tumultueuses, et ce fut à la fin une sorte de déroute.

En 1868, un second Congrès de la paix se réunit à Berne. Là, quoique les délibérations fussent plus calmes, il y eut aussi cependant des divisions qui amenèrent un quasi avortement du Congrès. Le célèbre Bakounine et plusieurs de ses collègues se retirèrent en protestant contre les décisions de l'assemblée, décisions qui étaient en opposition directe avec le programme de l'école radicale exaltée.

Le troisième congrès de la paix s'ouvrit, à Lausanne, le 14 septembre 1869, il y a donc trente-quatre ans, avec le programme suivant :

1° Déterminer les bases d'une organisation fédérale de l'Europe ;

2° Quelles solutions doivent recevoir, suivant les principes de la Ligue, les diverses questions engagées et contenues sous le titre général de la question d'Orient, y compris la question polonaise ?

3° Quels sont les moyens de faire disparaître tout antagonisme économique ou social entre les citoyens ?

4° Propositions individuelles.

Le président d'honneur du Congrès de Lausanne était Victor Hugo ; le président effectif, Eytel. Au nombre des participants, Jules Ferry, Charles Lemonnier, Simon de Trèves, Edgar Quinet, etc.

Nous empruntons au compte-rendu analytique de ce congrès (Jaquenod et Cie, imp.) les détails que voici, susceptibles, croyons-nous, d'intéresser tous nos lecteurs.

Une foule considérable, composée en grande partie de dames, se presse dans l'étroite salle du Casino (il s'agit de l'ancien Casino, démoli pour faire place à la nouvelle Banque cantonale). Une estrade pour le public a été élevée au nord de la salle. Du côté du lac, une seconde estrade est réservée aux membres des comités. La tribune, d'une simplicité toute républicaine, s'élève entre cette estrade et les bancs réservés aux congressistes. Au-dessous d'elle, sont les tables destinées aux journalistes, très nombreux. Sont représentés entr'autres : le *Siècle*, le *Temps*, l'*Avenir national*, la *Liberté*, la *Gazette de France*, l'*Universel*, l'*Opinion nationale*, la *Démocratie*, le *Rappel*, le *Journal de Paris* ; le *Progrès*, de Lyon ; le *Sémaphore*, de Marseille ; la *Patrie*, de Pesh ; plusieurs journaux de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse.

La séance est ouverte à 2 $\frac{1}{4}$ heures par M. Eytel, président du comité local.

« Messieurs, dit-il, nous sommes réunis ici pour travailler à la réalisation de l'idée la plus féconde de ce siècle. Nous voulons fonder l'ordre social sur la liberté et associer les peuples pour assurer la paix du monde. Les générations qui nous ont précédé n'ont point passé sans entrevoir quelque chose dans cette perspective. C'était alors une étoile dans le ciel de l'humanité. Le siècle dernier, les amis de notre cause l'avaient entrevue, mais des obstacles s'opposaient à ce qu'elle répandît sur le monde sa bienfaisante lumière. Elle ne se répandait alors que dans les écrits des penseurs, dont les classes privilégiées avaient seules connaissance. On laissait croire aux peuples qu'ils n'étaient bons qu'à s'entregorger. Sont-ils prêts, aujourd'hui, à former une indissoluble alliance ? Nous ne savons : mais nous croyons que nous pouvons en hâter l'avènement et rendre possible cette alliance. Nous en sommes d'autant plus certains que nous voyons accourir ici les hommes de cœur et d'intelligence de tous les pays.

» Vous, nos frères, dans cette œuvre d'harmonie, je vous salue ! Je vous salue au nom des citoyens de la seule fédération existant encore en Europe, fédération dont la principale force découle de ce fait que ses membres se sont interdits de trancher leurs différends par le sabre et le canon. La seconde force de la Confédération suisse, c'est qu'elle délibère librement et avec calme sur toutes les questions brûlantes et les intérêts les plus opposés, qu'elle relègue au dernier plan les préoccupations de personnalités trop vivaces, pour ne s'occuper que des principes. Dans les travaux parlementaires, on ne reste jamais en deçà du respect qui est dû à toutes les opinions, et le premier devoir du citoyen est de laisser toute liberté à ses adversaires politiques. Je ne doute pas, messieurs, que le Congrès de Lausanne suive cette marche, et c'est dans cette conviction que je vous dis à tous : soyez les bienvenus !

» Et vous, Victor Hugo, penseur qui répandez par vos écrits tant de nobles pensées parmi les peuples, qui semez tant de germes féconds dans le champ de l'humanité, je vous dis aussi : soyez les bienvenus ! (Applaudissements prolongés).

Deux autres discours sont prononcés, puis, Victor Hugo se lève au milieu des applaudissements frénétiques de l'assemblée. Lentement, il s'avance vers la tribune et s'exprime ainsi :

« Les mots me manquent pour dire à quel point je suis touché de l'accueil qui m'est fait. J'offre au Congrès, j'offre à ce généreux et sympathique auditoire mon émotion profonde. Citoyens, vous avez

eu raison de choisir pour lieu de vos délibérations ce noble pays des Alpes. D'abord il est libre, ensuite il est sublime. Oui, c'est ici, oui, c'est en présence de cette nature magnifique, qu'il sied de faire les grandes déclarations de l'humanité, entre autres celle-ci : plus de guerres ! Vous la faites, soyez félicités !

» Une question domine ce Congrès. Permettez-moi, puisque vous m'avez fait l'insigne honneur de me choisir pour président, permettez-moi de la signaler. Je le ferai en peu de mots. Nous tous qui sommes ici, qu'est-ce que nous voulons ? La paix. Nous voulons la paix, nous la voulons ardemment, nous la voulons absolument, nous la voulons entre l'homme et l'homme, entre le peuple et le peuple, entre la race et la race, entre le frère et le frère, entre Abel et Caïn : nous voulons l'immense apaisement des haines. (*Applaudissements prolongés.*) Mais, cette paix, comment la voulons-nous ? La voulons-nous à tout prix, la voulons-nous à toutes conditions ? Non. Nous ne voulons pas de la paix le dos courbé et le front baissé. Nous ne voulons pas de la paix sous le despotisme ; nous ne voulons pas de la paix sous le bâton ; nous ne voulons pas de la paix sous le sceptre. (*Bravos.*)

La première condition de la paix, c'est la délivrance. Pour cette délivrance il faudra, à coup sûr, une révolution qui sera la suprême, et peut-être, hélas ! une guerre qui sera la dernière. Alors tout sera accompli. La paix étant inviolable, sera éternelle. Alors, plus d'armée, plus de rois : évanouissement du passé ! Voilà ce que nous voulons. (*Bravos prolongés.*) Nous voulons que le peuple vive, laboure, achète, vende, travaille, parle, aime et pense librement ; qu'il y ait des écoles faisant des citoyens, et qu'il n'y ait plus de princes faisant des mitrailleuses. (*Bravos.*) Nous voulons la grande république continentale ; nous voulons les Etats-Unis d'Europe ; et je termine par ce mot : la liberté c'est le but, la paix c'est le résultat.

Bravos enthousiastes.

C'est dans le cours de cette première réunion que Charles Lemonnier présenta le rapport qu'il avait été chargé de faire sur la première question indiquée au programme.

Voici les conclusions de ce rapport :

Considérant :

a) Que la cause fondamentale et permanente de l'état de guerre dans lequel se perpétue l'Europe est l'absence de toute institution juridique internationale ; — b) Que la première condition pour qu'un tribunal international remplace par des décisions juridiques les solutions que la guerre et la diplomatie demandent vainement à la force et à la ruse, c'est que ce tribunal soit librement et directement élu et institué par la volonté des peuples, et qu'il ait pour règle de ses décisions des lois internationales librement votées par les mêmes peuples ; — c) Considérant que quelle que soit l'autorité morale d'un tribunal, l'exécution de ses décisions, pour être effective, doit être sanctionnée par une force coercitive ; — d) Considérant qu'une telle force ne peut exister légitimement qu'autant qu'elle serait instituée, réglée et conduite par la volonté directe des peuples ; — e) Considérant que l'ensemble de ces trois institutions : une loi internationale ; un tribunal qui applique cette loi ; un pouvoir qui assure l'exécution des décisions de ce tribunal, constitue un gouvernement,

Le Congrès déclare :

1° Que le seul moyen de fonder la paix en Europe est la fondation d'une Fédération des peuples sous le nom des : *Etats-Unis d'Europe* ; — 2° Que le gouvernement de cette union doit être républicain et fédératif, c'est-à-dire reposer sur le principe de la souveraineté du peuple, et respecter l'autonomie et l'indépendance de chacun des membres de la fédération ; — 3° Que la constitution de ce gouvernement doit être perfectible ; — 4° Que la Fédération européenne doit garantir à chacun des peuples qui la composent : a) La souveraineté et l'autonomie ; b) la liberté individuelle ; c) la liberté de suffrage ; d) la liberté de la presse ; e) la liberté de réunion et d'association ; f) la liberté de conscience ; g) la liberté de travail sans exploitation ; h) la responsabilité effective et individuelle de tous les fonctionnaires de l'ordre exécutif.

5° Qu'aucun peuple ne pourra entrer dans la Confédération européenne s'il n'a déjà le plein exer-

cice : a) Du suffrage universel ; b) du droit de consentir et de refuser l'impôt ; c) du droit de paix et de guerre ; d) du droit de conclure ou de ratifier les alliances politiques et des traités de commerce ; e) du droit de perfectionner lui-même sa constitution,

« Comme on le voit, dit le compte-rendu, cette première séance a été digne et sérieuse. Les discours prononcés respirent tous quelque chose de vraiment grand, de vraiment conforme à l'esprit qui doit animer des réformateurs et des hommes de progrès. »

» Un fait qu'il importe de constater, et que nos lecteurs vaudois constateront avec plaisir, c'est l'unanimité avec laquelle les orateurs du Congrès se prononcent en faveur du système politique fédératif de la Suisse. Ils reconnaissent tous que notre pays aurait grand tort, commettrait une faute immense, s'il venait à abandonner ce système pour se jeter dans les bras de la centralisation et de l'unitarisme ».

Soupçon d'amoureuse. — Une jeune Weltsche écrit à son ami de la Suisse allemande :

« Mon cher Otto, j'ai toujours l'impression que tu ne me fais la cour par correspondance que pour... te perfectionner dans la langue ! »

Alpiniste facétieux. — « Mes amis, il nous faut partir. Je viens de régler la note d'hôtel : nous pouvons boire le *coup de l'étrille* ! »

Affreuse aventure. — Quelques horlogers jurassiens faisaient une excursion dans les parages du Creux-du-Van. Partis tard et surpris par la nuit, ils ne parvenaient pas à trouver le chalet caché dans un repli du terrain, assez loin des vaches disséminées sur le pâturage. Et naturellement ils avaient soif. Naturellement aussi, l'idée leur vint de traire une vache. Le plus expert de la bande s'approche discrètement d'une belle bête, à peine distincte dans l'obscurité. Il la flatte, se baisse, et d'une main légère saisit... ce qui devait être la tétine. Mais il pousse un cri d'effroi, suivi d'un sauve-qui-peut général. Ils étaient tombés sur le roi du troupeau !

Se non è vero...

Lo nivô à Ponellio.

L'onclio Djabram avà 'na fordze
Et travaillève dau martsau
A n'on veládzo pri de Mordze
Lo ferrève bin dâi tsevu.
Su l'infliema l'è bin pènabllio
De fière avoué dâi gros marti !
Tot parâi, ie fièsâi qu'on diabliio
Et sein jamê itre maf !
Lê z'épèleu, quand roillive,
Sê traçivant tsò ien'apri
Que seimblliève que l'einludzive,
Tant ie sê suivessant de pri.
Djabram amàve sa quartetta,
Et l'avâi, mà fâi, prau raison :
N'è pas ein beveint de l'idietta
Qu'on pâo retsâoda dau tserbon.
Te desâi que lè camamille
Sant boune lo delon matin,
Mâ que por lè pormon, la bile,
Rè ne vaut on verro de vin.
Avoué cein, crâno patriote :
Lo quatoze avri, sein manquâ,
L'arâi z'u duve tsambe rotte
Que l'arâi tot parâi fitâ.
A la vi que la nê tsezvive
Ie sê relapàve à tsavon
Pu âo cabaret ie tracive
Tsantâ sa pllie balla tsanson.
Quemet cein va-t-e qu'on'annaie
L'a ôbllia ci quatoze avri,
Et qu'à la nê à sa carraie
L'ire tot prêt d'allâ ôo lli ?
Tré son gilet, doûte sê choque,
Met son grand bounet à moutset,
Quand sa fenna lâi fâ : « T'a oquie !
Mâ ! mà ! dis vâi, mon Djabrenet,

Sti an te ne fâ pas la fita
Dau quatoze : te vin dremi
Que t'a ton bounet su la tita ?
Et ta tsanson ! Et t'è demi ! »
— « Euh : l'è veré ! Diab' einlève,
L'avé ôbllia, que so repond,
Sein mè, vant bâire dâi chôpine. »
Et ie reinfate sê z'hailion,
Met sê solâ, prein sa roulière,
Pu dêcheint avau lè z'ègras
Quatr' à quatro, faillâi lo vère !
Sê desâi : — N'è pas l'embarras !
Su sô que ti cliiau dau veládzo
Sant dza à mâiti einmurdzi !
Vant sê fotre de mon vesadzo
Et mè dere : « Qu'a-to fourdzi,
Oh ! Martsau ? » Ein dêveseint dince
L'arreve dein lo cabaret
Iô fasant dâi chette pou mince.
Quand l'ou tsantâ, mon Djabrenet
Sê revire vè la Jeannette,
La cabartière de l'ottô :
— « Bâill' mè vito quoque quartette,
Por... por mè mette de nivô. »

MARC A LOUIS.

Au feu. — A la caserne.

Le sergent explique aux recrues les manœuvres en cas d'incendie :

— Voyons, questionnez-le, vous êtes en sentinelle. Vous voyez le feu qui prend à une maison... Que faites-vous?... Hein ? Vous criez ! Que criez-vous ?

— Je crie... je crie : « Cessez le feu ! »

Monologue d'un mendiant. — « Qu'il est difficile de gagner sa vie quand on n'est ni manchot, ni boiteux, ni aveugle ; on vous donne quoi ? du pain, rien que du pain, tous jours du pain ! Ah ! misère de misère ! »

Comme le temps passe! — Il y a huit jours déjà que *Pierre Alin* (M. Pierre Schüller) nous donnait, à la Maison du peuple, ses premières chansons. L'assistance était nombreuse et choisie, ce qui est rare, à Lausanne, pour un débutant, surtout lorsqu'il est du pays.

Tout a plu d'emblée chez Pierre Alin ; sa grâce, puis sa simplicité et son naturel — deux qualités que trop de personnes oublient. Il y a dans ses chansons beaucoup de poésie, de la finesse, de l'originalité, de l'esprit. Dans quelques-unes, teintées d'un réalisme tout moderne, l'auteur a su heureusement éviter, sans aucun préjudice de l'effet, cette vulgarité d'expressions, de laquelle certains chansonniers contemporains semblent attendre leur meilleur succès.

De plus, Pierre Alin est excellent diseur ; il détaille et souligne de façon admirable. Il a été chaleureusement applaudi et tous ses auditeurs — du moins c'est notre avis — s'en sont allés avec le sentiment qu'ils venaient de saluer et d'encourager les premiers pas dans la carrière d'un talent tout vibrant de brillantes promesses.

L'Horaire du major Davel, ainsi nommé parce que la couverture verte en est ornée d'un croquis de la statue du martyr vaudois, vient de paraître. (Editeur et imprimeur, M. A. Borgeaud, à Lausanne.) Cet indicateur si pratique, qui est devenu le *cade-mecum* des voyageurs de la Suisse romande, comprend 72 pages de texte. *Prix* : 20 centimes.

Il rouvre!! — C'est du Théâtre qu'il s'agit. *M. Darcourt* nous est revenu, accompagné d'une troupe d'excellents artistes. Il nous promet un répertoire très varié, dans tous les genres ; beaucoup de nouveautés. C'est jeudi qu'aura lieu la représentation de début ; on donnera *Marcelle*, de Victorien Sardou, une comédie des plus intéressantes.

Passe-temps. — Les primes obtenues pour réponses aux problèmes, devinettes, etc., seront expédiées dans le courant de la semaine.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.